

« Covid-19 : une justice adaptée à marche forcée », Interview de Sébastien Pellé

LE 25 JUIN 2020

Sébastien Pellé, professeur en droit privé et sciences criminelles Institut de droit privé, Université Toulouse Capitole



Agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Toulouse Capitole et membre de l'Institut de droit privé, Sébastien Pellé consacre ses recherches au droit pénal, à la procédure pénale et à la théorie générale du droit. Dans ce cadre il s'intéresse particulièrement aux nouvelles formes de normativité et aux mutations du système juridique. Il a notamment dirigé l'ouvrage collectif « Quelles mutations pour la justice pénale du XXIème siècle ? » , D a l l o z , 2 0 2 0 .

Simplification, dématérialisation des procédures... La justice pénale s'est adaptée dans l'urgence à la crise sanitaire. Des mesures qui préfigurent la réforme en cours du système judiciaire. Sébastien Pellé en pointe certains dangers.

Pour lire l'article, [cliquez ici](#).